

Rentrée des classes : On vous ignore ?

Encore trop souvent le parent « non gardien » (comme si un enfant était une chose, un objet...), est ignoré pour diverses raisons par l'établissement scolaire : raison de plus pour ne pas se laisser faire **dans l'intérêt de l'enfant !**

Voici donc un modèle de lettre bien utile à envoyer en recommandé avec accusé de réception :

Madame ou Monsieur le Directeur, Proviseur, (selon le cas),
Je me permets ce jour de vous faire parvenir ce courrier relatif à la scolarité de mon enfant/mes enfants (nom, prénom, date de naissance, classe fréquentée) en tant que (père, mère).

Conformément aux dispositions de la loi n° 2002-305 du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale, aux dispositions du Code Civil modifié, à la Circulaire n° 94-149 du 13 avril 1994 ainsi qu'à la Circulaire ministérielle du 13 octobre 1999 (BO n° 38 du 28 octobre 1999) adressée aux Recteurs d'Académie par Ségolène Royal, Ministre déléguée chargée de l'Enseignement scolaire, je vous serai très obligé de bien vouloir me faire parvenir désormais à l'adresse suivante (votre adresse) toutes informations concernant la vie scolaire de mon enfant/mes enfants, soit :

son/leur emploi du temps ;
les samedis « libérés » ;
les activités optionnelles (sport, etc) ;
les noms des enseignants et comment les rencontrer ;
copie des bulletins d'absences et justificatifs dans le délai d'une semaine ;
les relevés de notes et bulletins scolaires chaque trimestre ;
les dates des fêtes scolaires, classes vertes, classes de neige, etc ;
une copie des communications enseignants-parents car le parent « non gardien » n'a accès au carnet de liaison, dans le meilleur des cas, qu'une fois tous les 15 jours et l'information de ce fait peut lui arriver trop tard ;
le nom de l'assureur scolaire ;
la copie des examens médicaux, psychologiques et d'une manière générale tous les actes de suivi médical de l'enfant ;
les modalités des élections de représentants des parents au sein de l'établissement ;
le coût et la fréquentation à la cantine scolaire ;
sa participation éventuelle à l'étude le soir ;
la copie intégrale des documents d'inscription de l'enfant/des enfants.

Soucieux comme vous d'éviter tous conflits ultérieurs dus à un manque d'informations ou à une mauvaise compréhension de la situation scolaire de mon enfant/mes enfants, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations respectueuses.

Signature et date.

P.s : je vous prie de ne considérer la forme de cet envoi que comme mon souci d'être assuré qu'il vous est bien parvenu et non comme une forme discourtoise à votre égard.